
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 6 MAI 2019 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 6 mai à 19 h et présidée par le maire Gray Forster.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no.2 : Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4 : Jean Martel
 Siège no 5 : Sylvain Hébert
 Siège no 6 : Pierre Reid

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 6 mai 2019 à 19 hres

ORDRE DU JOUR

Pensée : Il faut avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue pendant qu'on les poursuit.

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée ordinaire du 1^{er} avril 2019

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période d'avril 2019, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 salaires du 1^{er} avril au 26 avril 2019 ©

Employés 11 336.26 \$ dépôt direct

achats listes ©

2019-05A 32 049.58 \$

2019-05B 3 223.86 \$

8.2 **Certificats disponibilité de crédits**
dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période d'avril en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

10.00 AVIS DE MOTION

10.01

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Programme d'aide à la voirie locale (député)

11.02 Soumission pour les travaux au garage municipal

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) **Conseil municipal/comités**

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, régie des Hameaux

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Conseillère #3 Doris Martineau : famille, loisirs et sécurité civile

Conseillère #4 Jean Martel : chambre de commerce et sécurité civile

Conseiller #5 Sylvain Hébert : Incendie et voirie

Conseiller #6 Pierre Reid : voirie et sécurité civile

Maire : MRC

b) **Rapports – chef d'équipe**

Rapport du mois d'avril 2019

Travaux à faire en mai 2019

c) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**

Rapport des permis émis en avril 2019

d) **Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière**

Le bureau est fermé le lundi 20 mai (Fête des Patriotes/ de la Reine)

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 Organisation d'un éco-centre mobile le 18 mai 2019

13.02 Mise à jour du carton « On se voit au marché »

13.03 Partenariat Fête nationale à East Angus (250\$)

13.04 Augmentation du fonds de roulement

13.05 Offre de services –gestion des archives

13.06 Épuration des données comptables (1999-2017)

13.07 Annulation de la résolution no. 2018-243 Entente pour le déneigement du pont
Taschereau à East Angus sur 500 mètres

13.08 Formations pour la voirie –signaleur de chantier, signaleur routier et signalisation (3)

13.09 Formation creusage des fossés (chef d'équipe)

13.10 Demande de la Ville de East Angus d'installer un débitmètre sur le ch. De la
Tuilerie

13.11 Soumission pour le sel de déglacement pour l'hiver 2019-2020

13.12 Appui à la demande de la Ferme Trigenco – CPTAQ

13.13 Mandat à la firme EXP -expertise pour la mise à niveau des chemins mitoyens

13.14 Renouvellement de l'assurance collective pour les employés

14.00 INVITATIONS

14.01 Tournoi de golf de la chambre de commerce du HSF- 7 juin 2019

- 14.02 (RAPPEL) Le grand McDon le 8 mai, pour la Fondation Christian Vachon
- 14.03 Conférence de presse dans le cadre du financement de l'Église St-Louis-de-France
- 14.04 Fondation Pauline Beaudry – Souper bénéfice le 31 mai 2019
- 14.05 Tournoi de golf des Chevaliers de Colomb

15.00 VARIA

- 15.01 Distribution des arbres le 18 mai 2019 (RAPPEL)
- 15.02 Report de la rencontre avec l'avocate
- 15.03 Don à la Croix Rouge pour les inondations
- 15.04 Installation de poteaux et de drapeaux
- 15.05 Fonds local de solidarité (FLS) projet de mise de fonds
- 15.06 Soumission pour climatisation dans la salle du conseil

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

17.00 FERMETURE

ORDRE DU JOUR

RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 6 MAI 2019 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2019-066 *résolution no 2019-066*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-067 *résolution no 2019-067*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} AVRIL 2019

2019-068 *résolution no 2019-068*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2019 soit adopté en corrigeant le nom de Réjean Vachon et de Sylvain Hébert au point 13.03 et tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

4.0 CORRESPONDANCE

2019-069

résolution no 2019-069

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois d'avril 2019 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

ADOPTÉ

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Aucune

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

Aucun

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois d'avril 2019, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2019-070

résolution no 2019-070

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois d'avril 2019 pour un montant de :

Employés 11 336.26 \$ dépôt direct

selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

2019-05A	32 049.58 \$
2019-05B	3 223.86 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

ADOPTÉ

9.0 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun

10.0 AVIS DE MOTION

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2019

2019-071

résolution no 2019-071

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury évalue les besoins pour la réparation de l'affaissement sur le chemin du Bassin Sud ou de prévoir en comité de voirie les projets les plus urgents.

A D O P T É E

11.02 SOUMISSION POUR LES TRAVAUX AU GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU que la municipalité a demandé des soumissions pour faire une mezzanine (aire de repos pour les employés) au garage municipal au 534 route 214 à Westbury;

ATTENDU que la municipalité a reçu 2 soumissions conformes ;

2019-072

résolution no 2019-072

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury accepte la soumission de Construction Lucien Veilleux 3102-3021 Qc Inc. au coût de 41 823.16\$ en plus des taxes applicables et selon la soumission présentée en date du 23 avril 2019.

QUE les travaux soient sous la supervision du chef d'équipe, Yves Allaire.

A D O P T É E

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale et régie des Hameaux
La régie des Hameaux tiendra sa prochaine réunion dans son nouvel emplacement.

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
La rencontre de la régie des incendies aura lieu le mardi 14 mai 2019.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile
Prochaine rencontre le 12 juin.

Conseillère #4 Jean Martel : chambre de commerce et sécurité civile
Une rencontre de la chambre de commerce a eu lieu.
Devrait participer au tournoi de golf

Conseiller #5 Sylvain Hébert : incendie et voirie
La rencontre de la régie des incendies aura lieu le mardi 14 mai 2019.

Conseiller #6 Pierre Reid : sécurité civile et voirie
La préparation de l'activité Emploi dans le Haut va bien.

Maire : MRC
- Valoris

b) Rapports – chef d’équipe

Rapport des travaux faits en avril 2019

Rapport des travaux à faire en mai 2019

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Rosas dépose son rapport du mois d’avril 2019.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

Le bureau est fermé le lundi 20 mai (Fête des Patriotes/ de la Reine)

Je serai en congé mercredi et jeudi cette semaine.

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 ORGANISATION D’UN ÉCOCENTRE MOBILE LE 18 MAI 2019

2019-073

résolution no 2019-073

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

QUE la municipalité organise son 1^{er} écocentre mobile le 18 mai 2019 en même temps que la remise des arbres et du compost.

QUE l’achat d’un voyage de compost de la compagnie GSI soit autorisé.

QU’UNE entente soit signée avec ARPE Québec pour le ramassage des électroniques.

A D O P T É E

13.02 MISE À JOUR DU CARTON « ON SE VOIT AU MARCHÉ »

2019-074

résolution no 2019-074

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury autorise l’impression des cartons pour la publicité du marché public 2019 « ON SE VOIT AU MARCHÉ » en partenariat avec le MAPAQ et que la municipalité se charge du publipostage.

A D O P T É E

13.03 PARTENARIAT FÊTE NATIONALE À EAST ANGUS

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus organise la Fête nationale le vendredi 21 juin 2019 en collaboration avec les organismes et commerçants de la région;

2019-075

résolution no 2019-075

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury contribue comme partenaire pour la Fête nationale 2019 pour un montant de 250\$.

QUE la directrice générale procède au paiement de 250\$ au comité de la Fête nationale de East Angus.

ADOPTÉE

13.04 AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

2019-076

résolution no 2019-076

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury augmente son fonds de roulement de 100 000 \$ et que la directrice générale procède au transfert du montant.

ADOPTÉE

13.05 OFFRE DE SERVICES –GESTION DES ARCHIVES

ATTENDU que la municipalité désire faire une gestion des archives, qui consiste en l'application du calendrier de conservation et à l'inventaire des archives;

ATTENDU que l'offre de services de HB archivistes, s.e.n.c recommande une intervention de 4 semaines de 4 jours pour traiter la totalité de la masse documentaire de la municipalité;

ATTENDU qu'il est possible de traiter l'ensemble des archives en une seule année mais une recommandation de le faire sur plusieurs années est suggérée;

2019-077

résolution no 2019-077

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser que la compagnie HB archivistes, s.e.n.c. fasse le traitement des archives une semaine (4 jours) en 2019 au coût de 1 068.64 \$ en plus des taxes applicables.

QUE la municipalité de Westbury demande le service d'accompagnement pour l'approbation du calendrier de conservation si elle ne possède pas son calendrier à jour.

ADOPTÉE

13.06 ÉPURATION DES DONNÉES COMPTABLES

2019-078

résolution no 2019-078

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser la compagnie Infotech à faire l'épuration des données comptables de la municipalité de Westbury au coût de 560\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

13.07 ANNULATION DE LA RÉOLUTION NO. 2018-243 ENTENTE POUR LE DÉNEIGEMENT DU PONT TASCHEREAU À EAST ANGUS SUR 500 MÈTRES

ATTENDU que la municipalité de Westbury avait dans sa résolution no. 2018-243 accepté de payer à la Ville de East Angus un montant pour le déneigement et le ramassage de la neige sur le pont Taschereau d'une longueur de 500 mètres même si ce n'était pas prévu dans le contrat avec le MTQ;

ATTENDU que le montant avait été proposé par la Ville et payable chaque fois que la Ville fera les travaux de déneigement;

ATTENDU que la Ville de East Angus a décidé de contracter pour le déneigement et le ramassage de la neige dans ses rues;

2019-079 *résolution no 2019-079*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury annule sa résolution no. 2018-243 concernant l'entente pour le déneigement et le ramassage de la neige sur le pont Taschereau d'une longueur d'environ 500 mètres.

QUE l'entente signée entre les parties sera annulée avec la Ville de East Angus.

A D O P T É E

13.08 FORMATIONS POUR LA VOIRIE –SIGNALÉUR DE CHANTIER, SIGNALÉUR ROUTIER ET SIGNALISATION (3)

2019-080 *résolution no 2019-080*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser l'inscription des 3 employés de voirie aux cours de signaleur de chantier, signaleur routier et signalisation qui sera donné à Scotstown.

QUE le coût de la formation est autorisé et que la directrice générale confirme qu'il y a des crédits disponibles pour la formation.

A D O P T É E

13.09 FORMATION CREUSAGE DES FOSSÉS (CHEF D'ÉQUIPE)

2019-081 *résolution no 2019-081*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser l'inscription du chef d'équipe, Yves Allaire au cours de nettoyage de fossé qui se tiendra à Dudswell si le nombre d'inscription est suffisant.

QUE le coût de la formation est autorisé et que la directrice générale confirme qu'il y a des crédits disponibles pour la formation.

A D O P T É E

13.10 DEMANDE DE LA VILLE DE EAST ANGUS D'INSTALLER UN DÉBITMÈTRE SUR LE CH. DE LA TUILERIE

ATTENDU que le directeur général de la Ville de East Angus a informé la municipalité de Westbury que le compteur d'eau situé sur le chemin Avenue de la Tuilerie semble défectueux;

ATTENDU que la municipalité de Westbury ne semble pas trouver de grande différence sur la quantité d'eau consommée depuis plusieurs années;

ATTENDU que la municipalité ne peut faire vérifier le compteur d'eau étant donné que nous n'avons pas accès à notre bâtiment qui est cadénassé;

2019-082

résolution no 2019-082

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury demande au responsable de la Ville de East Angus de donner accès au bâtiment qui nous appartient afin que nous puissions faire vérifier le compteur d'eau par une entreprise spécialisée.

QUE le responsable de la Ville remette la clef du bâtiment au chef d'équipe de la municipalité, M. Yves Allaire.

A D O P T É E

13.11 SOUMISSION POUR LE SEL DE DÉGLAÇAGE POUR L'HIVER 2019-2020

ATTENDU que la municipalité de Westbury désire faire l'acquisition de sel de déglacement pour l'hiver 2019-2020 ;

ATTENDU que la municipalité a reçu pour 2019-2020 de la compagnie Sel Warwick une soumission à 94\$ la tm;

2019-083

résolution no 2019-083

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury accepte la soumission de Sel Warwick pour la soumission présentée pour le sel de déglacement pour l'hiver 2019-2020 au coût de 94\$ /tm en plus des taxes applicables.

A D O P T É E

13.12 DEMANDE AUPRÈS DE LA CPTAQ POUR LES LOTS 4 182 090 ET 4 182 805 – FERME TRIGENCO ENR.

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Stéphane Lacroix, ingénieur forestier (Mandataire Ferme Trigenco Inc.), souhaite déposer, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une demande d'autorisation visant à obtenir une autorisation qui vise à permettre l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'extension d'un usage déjà permis ;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour étudier une demande, requiert l'avis par résolution de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les lots 4 182 090 et 4 182 805 visés par la demande située dans la zone A-2 est en conformité avec le *Règlement de zonage numéro 6-2000 dont les usages carrières, sablières et graviers sont permis* ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de renouvellement de 5 ans auprès la CPTAQ pour un usage autre que l'agriculture (Carrière-sablière-gravière) pour compléter l'exploitation et procéder au réaménagement progressif ne contrevient pas aux règlements municipaux en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE les lots 4 182 090 et 4 182 805 étaient déjà visés par une autorisation pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture (Carrière- sablière-gravière) dans les décisions CPTAQ 408144, 411780 et 410823 pour une durée de 10 ans ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Westbury doit motiver sa recommandation selon les critères prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* ;

Les critères de décision prévus à l'article 62 de la Loi sont les suivants :

1. Le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants : une (1) résidence avec des boisés et l'agriculture dans le secteur est de faible envergure;
2. Les possibilités d'utilisation à des fins d'agriculture : cette propriété est située sur des lots majoritairement en prairie. Une Carrière-sablière-gravière est déjà installée sur les lots, 20 résidences sont situées à proximité et les terrains visés par la demande sont insuffisants pour une exploitation viable de l'agriculture;
3. Les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles : l'activité proposée, soit le prolongement de l'autorisation pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (Carrière-sablière-gravière) n'apporte aucun inconvénient supplémentaire dans la zone et le secteur;
4. Les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement : le terrain visé est déjà utilisé à des fins non agricole et le nouvel usage demandé ne cause aucun inconvénient pour l'environnement.
5. La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture, particulièrement lorsque la demande porte sur un lot compris dans une agglomération de recensement ou une région métropolitaine de recensement, telle que définie par Statistique Canada : N/A, le lot n'est pas situé dans une agglomération de recensement;
6. L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole : l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole demeurent inchangées;
7. L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sols dans la municipalité et dans la région : l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (Carrière-sablière-gravière) n'apporte aucune modification au terrain. L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sols s'en trouve inchangé;
8. Propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture : la propriété visée n'est pas viable pour la pratique intensive de l'agriculture;
9. L'effet sur le développement économique de la région : aucune modification;

10. Conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie : N/A;
11. La conformité de la demande aux dispositions du règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire : l'usage préconisé (Carrière-sablère-gravière) est autorisé dans la zone visée, A-2, selon le règlement de zonage numéro 6-2000 actuellement en vigueur;
12. Si la demande vise l'implantation d'une nouvelle utilisation à des fins autres que l'agriculture, la recommandation doit également comprendre une indication sur l'existence d'espaces appropriés disponibles ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole : aucun espace approprié disponible ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole.

EN CONSÉQUENCE,

2019-084

résolution no 2019-084

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec à l'effet que la demande d'autorisation présentée par Monsieur Stéphane Lacroix, ingénieur forestier (Mandataire Ferme Trigenco Inc.), concernant le projet d'extension de l'autorisation 408144, 410823 et 411780 relativement à l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (Carrière-sablère-gravière) des lots 4 182 090 et 4 182 805 ne contrevient pas à la réglementation municipale en vigueur.

QUE la municipalité s'en remet à la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec quant à l'opportunité d'accorder ou non la demande.

QUE copie de la présente résolution soit acheminée aux propriétaires concernés ainsi qu'à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

A D O P T É E

**13.13 MANDAT À LA FIRME EXP -EXPERTISE POUR LA MISE À NIVEAU
DES CHEMINS MITOYENS**

ATTENDU que la municipalité de Westbury a demandé dans sa résolution no. 2019-058 à la Ville de East Angus de contribuer pour l'évaluation des travaux sur nos chemins mitoyens;

ATTENDU que la demande devrait passer à la rencontre du conseil de la Ville en mai 2019;

2019-085

résolution no 2019-085

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury suite à la réception de la Ville de son intérêt de contribuer jusqu'à concurrence de la moitié, soit 5 000\$ pour une évaluation des chemins mitoyens mandate la firme EXP à faire parvenir aux 2 municipalités un offre de service pour la mise à niveau des chemins mitoyens pour approbation.

A D O P T É E

13.14 RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES EMPLOYÉS

2019-086

résolution no 2019-086

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury autorise le renouvellement de l'assurance collective pour les employés selon la soumission déposée par la compagnie Sun Life du Canada et préparée par Le groupe SFGT, le 1^{er} mai 2019.

ADOPTÉE

14.00 INVITATIONS

14.01 TOURNOI DE GOLF DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU HSF- 7 JUIN 2019

2019-087

résolution no 2019-087

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité participe au tournoi de golf de la Chambre de Commerce du Haut St-François qui se tiendra le 7 juin 2019.

QUE la directrice générale procède à l'inscription du conseiller Jean Martel et sa conjointe au coût de 80\$ chacun incluant le golf et le souper.

ADOPTÉE

14.02 (RAPPEL) LE GRAND MCDON LE 8 MAI, POUR LA FONDATION CHRISTIAN VACHON

Rappel

14.03 CONFÉRENCE DE PRESSE POUR LE FINANCEMENT DE L'ÉGLISE ST-LOUIS-DE-FRANCE

M. le maire participera

14.04 SOUPER BÉNÉFICE – FONDATION PAULINE BEAUDRY LE 31 MAI 2019 À WEEDON

La municipalité ne participera pas.

14.05 TOURNOI DE GOLF DES CHEVALIERS DE COLOMB LE 15 JUIN 2019

2019-088

résolution no 2019-088

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité participe au tournoi de golf des Chevaliers de Colomb qui se tiendra le 16 juin 2018.

QUE la directrice générale procède à l'inscription du conseiller Pierre Reid au coût de 80\$ incluant le golf et le souper.

ADOPTÉE

15.00 VARIA

**15.01 DISTRIBUTION DES ARBRES – « PLANTONS DANS LE CANTON »
LE 18 MAI 2019**

Chaque année, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, en collaboration avec l'Association forestière du sud du Québec, offrent des arbres à des écoles, des municipalités et des organismes pour leurs activités.

La municipalité de Westbury fera la distribution d'arbres le samedi 18 mai de 8h à 12 h. aux citoyens de Westbury.

15.02 REPORT DE LA RENCONTRE AVEC L'AVOCATE

La rencontre sera déterminée plus tard.

15.03 DON À LA CROIX ROUGE POUR LES INONDATIONS

2019-088

résolution no 2019-088

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité autorise un montant de 100\$ pour aider les personnes qui ont subi des pertes lors des inondations.

QUE la directrice générale procède au paiement à la Croix Rouge.

ADOPTÉE

15.04 INSTALLATION DES POTEAUX POUR DRAPEAUX

ATTENDU que la municipalité de Westbury désire faire l'installation des poteaux pour les drapeaux du Québec et du Canada;

2019-089

résolution no 2019-089

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser l'installation de 2 poteaux pour les drapeaux par la compagnie Tecnima selon la soumission 104392 datée du 1^{er} mai 2019 excluant les drapeaux personnalisés au coût de 2588.50 \$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

15.05 CONTRIBUTION AU FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury désire contribuer en 2019 un montant supplémentaire pour le Fonds local de solidarité (FLS);

ATTENDU que la municipalité choisit le scénario C pour la contribution;

2019-090

résolution no 2019-090

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury informe le CLD du Haut St-François qu'elle contribuera selon le scénario C pour un montant de 1 563 \$.

QUE la directrice générale procède au paiement lorsqu'elle recevra la facture.

ADOPTÉE

15.06 DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'AIR CONDITIONNÉ DANS LA SALLE DU CONSEIL

2019-091

résolution no 2019-091

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Hébert
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale demande une soumission pour l'installation de 1 système de thermopompe murale pour la salle du conseil.

ADOPTÉE

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

17.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2019-092

résolution no 2019-092

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20 heures 32 minutes.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Gray Forster
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trés.